



**Le présent document a été conservé et
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.

UN LEADERSHIP FORT – RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE



Le gouvernement Harper tient sa promesse de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015. Le Plan d'action économique du Canada s'appuie sur une gestion budgétaire prudente et sur le plan du gouvernement axé sur des impôts bas pour favoriser l'emploi, la croissance et la sécurité. Depuis le creux de la récession, plus de 1,2 million d'emplois nets ont été créés – en grande partie des emplois à temps plein et bien rémunérés dans le secteur privé.

Parallèlement, le gouvernement a abaissé les impôts et les taxes chaque année depuis son entrée en fonction. Il est parvenu à réduire le fardeau fiscal fédéral global à son niveau le plus bas depuis plus de 50 ans.

Le plan du gouvernement axé sur l'équilibre budgétaire et sur des impôts bas pour favoriser l'emploi, la croissance et la sécurité donne des résultats, mais il reste du travail à accomplir. De nouveaux défis se pointent à l'horizon, et le gouvernement doit tenir le cap pour protéger les intérêts économiques des Canadiennes et des Canadiens et assurer la sécurité du pays.

Le Plan d'action économique (Plan d'action) de 2015 contribue à faire du Canada un pays plus fort grâce aux mesures suivantes.

Gérer l'argent des contribuables de façon responsable

Depuis 2006, le gouvernement – sous la direction du premier ministre Stephen Harper – assure une gestion responsable de l'argent des contribuables. Il a réduit la dette de 37 milliards de dollars avant la récession mondiale. Cette approche a permis au Canada d'afficher le plus faible ratio de la dette nette au produit intérieur brut de l'ensemble des administrations publiques parmi les économies du Groupe des Sept.

Grâce à ce leadership solide, le gouvernement a pu renforcer l'économie dans le cadre de la phase de stimulation du Plan d'action économique du Canada, et ce, sans laisser les finances du pays dans une situation de vulnérabilité. Après la crise, pendant la reprise économique, le gouvernement a promis de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2015, et c'est ce qu'il a fait. Comme il l'avait promis au début de la reprise économique, son plan visant à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2015 a mis l'accent sur le contrôle des dépenses de programmes directes par les organisations fédérales, plutôt que sur des hausses d'impôt destructrices d'emplois ou une réduction des paiements de transfert destinés aux programmes sur lesquels les Canadiens comptent. Le contrôle prudent des dépenses de programmes directes témoigne de la conviction fondamentale du gouvernement selon laquelle ce sont les entreprises, et non le gouvernement, qui sont le moteur de la croissance et de la création d'emplois.

Adopter une loi sur l'équilibre budgétaire

Le Plan d'action de 2015 propose d'inscrire dans la loi l'approche budgétaire prudente et pragmatique du gouvernement Harper au moyen d'un projet de loi sur l'équilibre budgétaire. Le seul déficit acceptable serait celui enregistré à la suite d'une récession ou dans des circonstances extraordinaires, comme une guerre ou une catastrophe naturelle.

- Dans le cas d'un déficit enregistré à la suite d'une récession ou dans des circonstances extraordinaires, dans les 30 jours suivant la présentation d'un déficit budgétaire, le ministre des Finances serait tenu de comparaître devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour présenter un plan de rétablissement de l'équilibre budgétaire comportant des échéanciers concrets.
- Ce plan comprendrait un gel des dépenses de fonctionnement et un gel des salaires des ministres et des sous-ministres, qui entreraient en œuvre lorsque la récession serait terminée.
- Dans le cas d'un déficit ne découlant pas de circonstances extraordinaires, le salaire des ministres et des sous-ministres serait réduit de 5 %.

Les effets de l'équilibre budgétaire

- Accroître le nombre de baisses d'impôt pour les familles qui travaillent fort et réduire la dette pour les générations futures.
- Garantir que les fonds publics sont utilisés pour financer les programmes sur lesquels les Canadiens comptent, plutôt que pour payer des frais d'intérêt.
- Maintenir des impôts bas au Canada et accorder d'autres allègements fiscaux afin de favoriser la croissance et la création d'emplois dans l'intérêt de tous les Canadiens.
- Renforcer la capacité du pays à relever les défis à long terme, comme les chocs économiques planétaires imprévus.

Rehausser notre niveau de vie

Une hausse considérable du niveau de vie des Canadiens s'est également opérée au même moment que la gestion budgétaire rigoureuse du gouvernement. Un article récent publié dans le *New York Times* indiquait que les revenus après impôt de la classe moyenne au Canada – qui accusaient un retard important en 2000 – semblent désormais plus élevés que ceux des États-Unis. En fait, la classe moyenne du Canada est parmi les plus riches des pays développés.

La discipline budgétaire stricte du gouvernement a permis de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015, mais elle n'était pas le fruit de hausses d'impôt ou de réductions des transferts aux particuliers ou aux provinces et aux territoires. L'augmentation de la prestation universelle pour la garde d'enfants, l'instauration de la baisse d'impôt pour les familles et l'augmentation de la déduction pour frais de garde d'enfants viennent en aide à toutes les familles canadiennes qui ont des enfants. Les deux tiers des avantages qui en découlent seront versés à des Canadiens à revenu faible ou moyen, ce qui permet aux familles de conserver une plus grande part de leur argent.

Aider le Canada à réaliser son plein potentiel

Le Canada a connu une reprise robuste après la récession. L'avenir de notre pays sera ponctué de nouvelles possibilités. Le Plan d'action du gouvernement Harper aide le Canada à réaliser son plein potentiel en créant des emplois, en rétablissant l'équilibre budgétaire, en baissant les impôts et en bâtissant un pays plus prometteur pour nos enfants et nos petits enfants, un avenir affranchi d'une dette qui coûte trop cher.

Grâce à ces mesures et d'autres encore, le Plan d'action économique de 2015 fait le nécessaire pour équilibrer le budget.
